



Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Seine-Maritime

Dernière modification le 20 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [02 32 10 70 70](tel:0232107070)(tel:0232107070)

Courriel : udap76@culture.gouv.fr (mailto:udap76@culture.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse postale

7 place de la Madeleine
76036 Rouen Cedex

Missions

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité ; contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés ; assurer la conservation des monuments historiques. Les responsables des UDAP sont en général des architectes et urbanistes de l'État (AUE) portant le titre d'architectes des bâtiments de France (ABF).

Responsable(s)

- **Cheffe de service, architecte des bâtiments de France**
Brigitte LELIÈVRE, architecte et urbaniste générale de l'État